

## **Texte Ca académique du 8 décembre 2014**

### **Situation générale**

Résultat d'une politique libérale menée par l'ensemble du pouvoir en place qui persiste à renforcer l'austérité au nom de la réduction des déficits publics, la situation économique et sociale ne cesse de s'aggraver : croissance quasi nulle, désindustrialisation accélérée, augmentation du chômage notamment chez les jeunes, poursuite de la baisse du pouvoir d'achat ... Il est bien temps de feindre de s'apercevoir que le Pacte de responsabilité n'a pas eu les effets escomptés et que le patronat ne respecterait pas des contreparties qui n'ont jamais existé ! Il est évident que le choix n'est pas de faire des rodomontades en direction d'un patronat que le gouvernement n'a cessé de courtiser mais bien de changer de discours idéologique et d'abandonner l'austérité.

Les conséquences politiques ne sont pas moindres. La colère contre un gouvernement qui n'a qu'une seule constance, celle de trahir ses engagements idéologiques, entraîne un effondrement sans précédent de la crédibilité dans le politique concernant le pdt et le gouvernement en place mais aussi l'ensemble des partis politiques traditionnels au profit de l'extrême droite qui utilise le désespoir pour progresser. Les manifestations des salariés restent nombreuses mais faute d'un mouvement syndical fédérateur, elles restent à l'état d'isolement, accroissant encore amertume, colère et désarroi.

Cette politique désastreuse est encore accentuée à travers le Budget 2015 qui fixe 21 milliards d'économies au détriment notamment des emplois publics, et l'amputation de la protection sociale dans la loi de financement de la Sécurité sociale.

La Fonction publique reste la cible des économies avec le maintien du gel du point d'indice jusqu'en 2017 et le refus de prendre les mesures nécessaires et urgentes de revalorisation globale des métiers afin de faire face à la crise aigue de recrutement notamment dans l'Education nationale et le Second degré. Quant au statut des fonctionnaires, il fait l'objet d'attaques en règle comme au plus fort de la période de N Sarkozy et de son discours de Grenoble. La FSU doit mener une campagne plus offensive et être à l'initiative d'un vaste mouvement pour la défense et la promotion de la Fonction publique et de ses personnels. La semaine d'action du 17 au 22 novembre si elle marque un point d'appui n'est pas suffisante et nécessite des suites d'envergure à la hauteur des attaques et des enjeux.

Car dans ce contexte de crise sociale exacerbée, les organisations syndicales sont quasiment absentes. Elles peinent à se fédérer et à construire le mouvement social nécessaire pour faire prendre en compte les revendications des salariés et des retraités et dénoncer la politique d'austérité menée. Elles prennent ainsi la responsabilité d'être fortement marginalisées voire dépassées par l'ampleur et les formes de contestation sociale et de contribuer par leur inaction au recul de la démocratie sociale et politique.

La FSU doit faire entendre de façon plus nette ses revendications et être à l'initiative d'un mouvement d'alternative sociale et éducative.

### **Retraites**

Le SNES proteste contre la décision brutale de l'Union Mutualiste Retraite de baisser de 30%, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la rente versée aux 110 000 fonctionnaires retraités adhérents de l'ex-Complémentaire de Retraite de l'Education nationale et de la Fonction publique (CREF). Cela s'ajoute à la baisse de 17% déjà subie en 2001. Quant aux actuels cotisants du COREM, présenté comme produit mutualiste, ils se voient imposer le report de 60 à 62 ans de l'âge du versement des rentes avec diminution de leur montant. L'UMR justifie ces mesures par la baisse de rentabilité des placements financiers et l'allongement de l'espérance de vie.

Le SNES demande à la FSU d'organiser la protestation et la défense des collègues lésés, auxquelles il s'associera. Il appelle les actifs et futurs retraités à la plus grande vigilance à l'égard de produits de compléments de retraite par capitalisation, système de retraite qu'il condamne et dont ce nouvel épisode confirme tous les dangers. Il réaffirme son opposition à toute réforme par points ou par comptes notionnels et son exigence de consolidation de la retraite par répartition fondée sur la solidarité intergénérationnelle.

## **Education**

La politique ministérielle ne répond toujours pas à la nécessité de revaloriser les métiers, principale origine de la crise aigue du recrutement qui frappe le Second degré. Le SNES réaffirme l'urgence d'une politique mettant en place des mesures pour rendre attractifs les métiers : revalorisation générale (salaires, conditions de travail, créations de postes pour permettre la mobilité choisie des personnels), système de prérecrutements et véritable dispositif de préparation aux concours pour les AED et contractuels.

D'une manière globale, le Ministère poursuit une politique éducative qui ne répond ni aux besoins des établissements ni aux attentes des personnels, des élèves et leurs familles. Les réformes contestées sont toujours en place (lycées...) et les nouvelles réformes, sont inacceptables en l'état.

C'est le cas de la **réforme de la formation** qui nécessite une remise à plat de l'organisation et du fonctionnement des ESPE tout particulièrement dans notre académie (parcours adaptés...), une clarification des conditions de formation et des critères de titularisation des stagiaires... Le SNES dénonce avec la plus grande fermeté les conditions de formation et les pressions qui s'exercent sur les stagiaires (formation pendant les vacances...) Il continue de revendiquer une augmentation des moyens, une décharge des stagiaires équivalente aux 2/3 de leur service et des contenus de formation cadrés nationalement et rappelle son attachement à une formation permettant aux stagiaires de devenir des professionnels, concepteurs de leurs métiers.

C'est aussi le cas de la réforme de **l'Education prioritaire**. La nouvelle carte élaborée sans dialogue avec les organisations syndicales, en particulier dans l'académie de Versailles, prend en compte des critères discutables et en nombre très réduit. Elle repose sur un classement en 2 cercles (REP +et REP) peu compréhensibles par les personnels. Du fait d'une politique à moyens constants et de contingents prédéterminés transmis aux académies par le Ministère, elle exclut un certain nombre de collèges dont les difficultés sont avérées et l'ensemble des lycées et opère une redistribution des moyens par redéploiement. Elle aboutit ainsi à une liste très restrictive par rapport à l'existant alors que la pauvreté n'a cessé d'augmenter et le creusement des inégalités de s'aggraver. En outre, l'orientation qui préside à la conception de la nouvelle Education prioritaire repose sur un pilotage contractualisé et un rôle renforcé du chef d'établissement sur un modèle que le SNES continue de récuser, celui des ECLAIR.

Dans ces conditions les conséquences pour les établissements et les personnels exclus de la nouvelle carte de l'EP sont dramatiques : effectifs par classe alourdis, conditions de travail pour les personnels et les élèves aggravées, perte des moyens horaires et en dotation de personnels (CPE, AP, infirmière...) et abandon des dispositifs d'aide pour les élèves, qui

seront de ce fait encore plus en difficulté, gel des bonifications APV à compter de la rentrée 2015 avec utilisation possible de l'acquis en 2014-2015 jusqu'en 2017 ...

Cette réforme aboutit à une aggravation des inégalités entre établissements et territoires. Elle ne répond pas à l'ensemble des revendications que nous portons avec les personnels.

Le SNES exige :

- une nouvelle carte élargie incluant notamment les lycées avec des critères objectifs et équitables, plus nombreux et plus fins permettant de mieux cerner les difficultés scolaires et sociales
- une réelle concertation
- des moyens alloués aux académies suffisamment abondés pour permettre l'élargissement du périmètre et la mise en place d'une politique ambitieuse des l'EP qui ne se fasse pas redéploiement
- le maintien des moyens aux établissements difficiles a fortiori s'ils sont écartés du classement
- la refonte du dispositif transitoire

Dans l'académie, de nombreux établissements se sont mobilisés contre cette réforme injuste et inégalitaire se traduisant par des délégations à la Direction départementale, grèves, manifestations et actions diverses.

La CAA soutient les établissements en lutte et appelle à amplifier ces mobilisations de façon à obtenir une carte qui corresponde aux besoins réels.

De manière générale, se pose la question de la hauteur de l'investissement éducatif et des moyens pour le Second degré. Ceux-ci sont clairement insuffisants pour réduire les inégalités, faire face à la hausse des effectifs et améliorer les conditions de réussite des élèves et de travail des personnels, très dégradées.. Les propos de la Ministre évoquant, pour répondre à la mobilisation de l'Education prioritaire, un système de répartition plus juste suscite des inquiétudes légitimes dans le cadre d'une enveloppe de moyens globalement stationnaires : cela augure des redéploiements qui vont fragiliser les établissements hors éducation prioritaire confrontés au problème de sureffectif, des horaires planches, des suppressions d'options. D'autre part, il peut s'agir d'introduire de nouvelles formes insidieuses de contractualisation qui renforceraient les inégalités et l'éclatement du Second degré.

Le SNES revendique des moyens à la hauteur des besoins et engagera avec les personnels les actions nécessaires lors de la préparation de la rentrée 2015 afin d'obtenir les conditions de réussite pour tous les élèves.

### **Elections professionnelles**

En dépit des graves dysfonctionnements qui avaient entachés le scrutin électronique de 2011, le Ministère a de nouveau imposé cette modalité exclusive de vote pour les élections professionnelles de 2014, tout en prétendant en avoir corrigé les dérives.

Le bilan reste aussi négatif qu'en 2011 démontrant l'hypocrisie des belles paroles ministérielles : participation qui reste faible, course d'obstacles pour les collègues, entraves à l'exercice du droit de vote, incapacité pour les représentants de liste à contrôler la régularité du scrutin...

Ces élections revêtaient pour les personnels une importance capitale dans un contexte où la Fonction Publique et les fonctionnaires sont une des cibles principales de la politique d'austérité menée par le Gouvernement. Les résultats montrent que la démocratie sociale dans l'Education nationale et dans la Fonction publique s'en retrouvent encore plus ébranlée, du fait d'une organisation et de modalités de scrutin conçues pour décourager l'expression du plus grand nombre et ainsi saper la représentativité des organismes représentatifs et le poids dans ceux-ci des organisations revendicatives majoritaires, en premier lieu la FSU et le SNES. Le vote électronique dans l'EN crée une rupture d'égalité de traitement inacceptable avec le reste de la FP en minorant le poids des personnels de l'Education nationale dans les calculs de représentativité de la FP.

Si la FSU et le SNES restent les organisations les plus importantes, elles accusent un recul quasi historique en voix et en sièges dont profitent les organisations réactionnaires.

Il y a lieu d'analyser de près nos résultats et de s'interroger sur les causes et responsabilités de ce recul.

> Désespérance suscitée par le mur libéral qui met en difficulté le syndicalisme de lutte  
> En dépit des mandats qui sont les leurs, ni la FSU ni le SNES n'ont construit une véritable opposition avec les personnels, contre une nouvelle utilisation du vote électronique et ce, malgré le sombre bilan de 2011. De ce fait, l'individualisation du scrutin a pris le pas sur la dynamique collective qu'impulsent encore les S1 dans un certain nombre d'établissements, nous privant par-là même de ce qui fait notre force syndicale.

> Renouveau du corps électoral (jeunes collègues) avec lequel nous avons moins de prise du fait de la dévitalisation des S1 et d'une absence d'une véritable politique à leur adresse.

> Désarroi des collègues devant une modalité qui leur semble compliquée

> Résignation des collègues qui n'ont trouvé aucune motivation à voter SNES et FSU d'une ligne revendicative :

- peu compréhensible et lisible en face de la politique libérale d'un gouvernement envers lequel l'attentisme ou une certaine complaisance ont été de mise lors de son arrivée au pouvoir.

- insuffisamment offensive en face des campagnes menées par les syndicats réactionnaires (statuts,...)

La CAA estime qu'il est urgent de mener en toute objectivité notre propre analyse et de réaffirmer par la construction de la mobilisation sur des bases revendicatives claires un syndicalisme fort, pugnace et représentatif parce qu'il rassemble le plus grand nombre. Cela passe aussi par la nécessité de contraindre le Gouvernement à tirer les leçons de ce scrutin en abandonnant le vote électronique et en rétablissant le vote papier à l'urne dans les établissements, seule modalité véritablement garante de démocratie.

En tout état de cause, le SNES et la FSU doivent largement communiquer sur les analyses du scrutin et de ce qu'il induit en terme de remise en cause de la représentativité pour les personnels.

### **Action**

La radicalisation de la politique d'austérité exige du SNES et de la FSU d'être particulièrement offensifs et présents afin de convaincre qu'il existe des alternatives possibles.

**La CAA se prononce pour :**

- un plan d'action sur la durée dans le cadre de la FP sur la plateforme salaires, emplois, conditions de travail en recherchant l'unité mais sans s'y laisser enfermer. En tout état de cause, la FSU doit prendre dans ce domaine ses responsabilités.
- dans l'Education :
  - Education prioritaire :

La CA académique appelle les établissements actuellement en Education prioritaire à assurer le succès de la grève et manifestation du 9 décembre à l'initiative de la FSU et du SNES contre la nouvelle carte de l'EP et à participer massivement à la journée d'action du 17 décembre qui doit être une journée de manifestation.

La CAA estime indispensable que le SNES et la FSU le plus rapidement possible les suites nationales à donner à ce mouvement.

- **il faut dès maintenant impulser un plan national d'action pour le Second degré avant les vacances de février, incluant des temps forts y compris la grève et des modalités diversifiées : sur** la revalorisation, les prérecrutements, la formation, la prépa de rentrée 2015, la conception du système éducatif et de nos métiers.

Vote :

Pour : 20 Contre : 0 Abst: 1 NPPV : 0